



Les principaux enseignements

Le bilan de la mise en œuvre des rythmes en 2013: En général, les enseignants sont mécontents. La prise en compte ou non de leur avis est déterminant.

Plus leur point de vue de professionnel a été nié dans l'organisation des rythmes, plus les enseignants portent un regard critique sur la mise en œuvre de la réforme.

Quand ils n'ont pas été associés, ils ont alors le sentiment de subir une réforme à marche forcée, d'être laissés pour compte. Les indices d'insatisfaction sont d'ailleurs significatifs.

- C'est le cas pour 60 % des enseignants dont l'avis du conseil d'école n'a pas été suivi. La mise en œuvre de la réforme se fait sans eux. Pour rappel, l'AMF dans une enquête de novembre 2013 affirmait que « 32 % des projets avaient été élaborés conjointement par les communes, les conseils d'école. Dans 15 % des communes seulement, les projets retenus sont ceux des conseils d'écoles ».
- 75 % estiment que leurs conditions de travail se sont dégradées. Ce chiffre passe à 84 % quand l'avis du conseil d'école n'a pas été suivi. Les enseignants dressent la liste des conséquences négatives de la réforme sur leur métier : partage non concerté des salles de classes, animation pédagogiques placées le mercredi après-midi, multiplication de réunions pour réguler les transitions périscolaires – scolaires prises sur leur temps personnel, temps des APC imposés par des municipalités.

La profession, fortement féminisée (90 %), ressent aussi des impacts de la réforme sur ses conditions de vie personnelle : temps de trajet augmenté, coût supplémentaire en frais de garde d'enfants. Le déclassement salarial des PE (reconnu par la Fonction publique) aggrave cette situation. Aujourd'hui, un PE – catégorie A - a le même salaire que des personnels administratifs ou fonctionnaire de police de catégorie B.

- Selon les enseignants, l'amélioration concernant les apprentissages des élèves n'est pas aujourd'hui au rendez-vous. Seuls 22 % des enseignants

estiment que c'est mieux. Ce chiffre tombe à 12 % quand l'avis du conseil d'école n'a pas été suivi. Tous estiment qu'il manque les autres pièces (programmes, effectifs, Rased, formation continue, plus de maitres que de classes, ...) déterminantes pour une meilleure réussite des élèves

- Par exemple, 97 % des enseignants n'ont bénéficié d'aucune formation. Les effectifs parmi les plus chargés des pays de l'OCDE notamment en maternelle restent une des priorités des enseignants (enquête du SNUipp de Novembre 2012) et des parents (sondage pour le SNUipp de septembre 2013).

Certes, des enseignants témoignent de réussites. Nous sommes d'ailleurs les premiers à nous en réjouir. Mais, elles semblent correspondre à des caractéristiques précises : c'est le plus souvent le fruit d'un travail de concertation approfondie, d'une prise en compte de l'avis des enseignants, dans des villes avec un tissu associatif développé, une grande expérience du périscolaire, mais aussi des villes de petites tailles et donc avec une petite masse d'élèves et un petit nombre d'écoles.

Ces réussites ne semblent pas servir d'exemple ailleurs.

Au final, le sentiment de gâchis prédomine. Une réforme qui agit comme un levier de découragement là où au contraire notre profession a besoin d'une reconnaissance mobilisatrice.

Notre pays a la chance d'avoir des enseignants de grande qualité qui méritent plus de considération. Les professeurs des écoles sont tous les jours aux côtés des élèves pour les aider à apprendre, à progresser et à réussir. Ils surveillent les récréations, rencontrent les familles, montent des projets pédagogiques, tissent des liens avec les partenaires. Dans son interview au journal « Le monde » de vendredi dernier, le ministre dit vouloir « aider les enseignants » et leur redonner de la confiance ajoutant que « *pour que l'école change, il ne suffit pas qu'un ministre le décrète* ». Il doit donc passer aux actes. La réforme des rythmes actuels ne valorise pas l'esprit d'initiative des enseignants. On ne changera pas l'école sans s'appuyer sur celles et ceux qui font l'école au quotidien.

2014 : Les leçons de 2013 n'ont pas été tirées ...

- Si 72 % des conseils d'école ont été consultés au départ, moins de la moitié ont été écoutés à l'arrivée. 27 % n'ont pas été consultés et 31 % n'adhèrent pas au projet.
- De même, un enseignant sur deux n'a pas été consulté sur les transitions scolaires et périscolaires, et 60 % seulement l'ont été sur l'utilisation des salles de classe.
- Attention, effet grande ville qui doit gérer de grande masse d'élèves : seuls 38 % des écoles disent avoir été associées au projet d'utilisation des locaux.
- 22,5 % des écoles ne connaissent pas le projet.

- 77% des écoles n'ont pas de projet ou de réflexion spécifique pour la maternelle. Quand c'est le cas, il s'agit pour 90 % d'entre elles de l'organisation de la sieste. Par contre, les autres points mis en avant dans les instructions pour la maternelle envoyées aux mairies en décembre ne font pas l'objet de projets spécifiques: seuls 38,5 % des projets portent sur les repères spatiaux et temporels des élèves.
- Des projets proposés par les conseils d'école ou par les équipes enseignantes ne sont pas acceptés car considérés comme hors-décret.

Pourquoi alors qu'il est possible de déroger pour mettre en place une organisation avec deux jours de 6 H d'école comme avant et deux jours courts de 4H 30, des systèmes qui font consensus avec un mercredi sur trois libéré comme à Toulouse, Poitiers sont refusés? Sont-ils vraiment moins dans l'esprit de la réforme ?

- Pourquoi une dérogation, que nous soutenons, s'apprête à être accordée à Munster (5 matinées et 2 après midi d'école), alors qu'elle a été refusée ailleurs comme à Lille ?

Un grand nombre d'autres questions sont aujourd'hui encore sans réponse : quels rythmes pour la maternelle ? Pourquoi ne s'en tenir qu'à des changements d'organisation de la semaine scolaire ? Pourquoi n'est-il pas possible de proposer des calendriers dérogatoires comme avant 2008 ?

